



Numéro de la subvention :	RSF-2024-00042	Occasion de financement :	Fonds de soutien à la recherche
Organisme administrateur :	École nationale d'administration publique	Exercice financier :	2024/2025
Date d'expiration de la subvention :	2025-03-31	Date limite pour le rendement :	2025-10-31
Montant FSR :	399 101,00 \$		



Contribution globale du FSR aux dépenses engagées

Dans quelle mesure considérez-vous que le financement de base du FSR a contribué à maintenir un environnement de recherche solide au sein de l'institution (et de ses organismes de recherche affiliés, le cas échéant) au cours de la période couverte par le rapport ?

Tout à fait d'accord

Fournissez des détails sur les catégories et sous-catégories de dépenses admissibles dans lesquelles la subvention de base du FSR reçue par l'établissement a été investie, au cours de la période visée par le rapport, afin d'appuyer les activités de recherche de l'établissement. À titre de référence, vous trouverez des exemples de dépenses pour chacune des sous-catégories sur le [site Web du FSR](#).

Catégorie de dépense: Installations de recherche

Rénovation et entretien des installations de recherche

Modernisation et entretien (excluant l'achat) du matériel de recherche et d'autres appareils

Coûts de fonctionnement

Salaires liés aux installations de recherche

Autre (précisez)

✓ Sans objet

Catégorie de dépense: Ressources en matière de recherche

Acquisition de fonds documentaires

Améliorations apportées aux ressources en matière d'information et de sécurité de la recherche

Coûts de fonctionnement et d'administration des bibliothèques

Salaires liés aux ressources en matière de recherche

Autre (précisez)

✓ Sans objet

Catégorie de dépense: Gestion et administration des activités de recherche de l'établissement

✓ Soutien offert par l'établissement pour la préparation de demandes de financement de la recherche

Acquisition, entretien et (ou) modernisation des systèmes de technologie de l'information et de sécurité de la recherche utilisés pour assurer le suivi des demandes de subvention, des attestations et des bourses

Formation du corps professoral et du personnel de recherche

Planification et promotion de la recherche et relations publiques



Réalisation des objectifs en matière d'équité, de diversité et d'inclusion

✓ Salaires liés à la gestion et à l'administration des activités de recherche de l'établissement

Autre (précisez)

Sans objet

Catégorie de dépense: Exigences réglementaires et frais d'agrément

Activités des organismes de réglementation

Formation du corps professoral et du personnel de recherche pour qu'il soit en mesure de répondre aux exigences réglementaires

Modernisation et entretien des installations et du matériel de recherche en vue de satisfaire aux exigences réglementaires

Expenditures Regulatory Salaries

Yes

✓ Autre (précisez)

Précisez votre réponse « autre ».

Les membres externes du comité d'éthique de la recherche reçoivent un dédommagement pour leur participation aux travaux du comité. Ce dédommagement est directement proportionnel au nombre de dossiers examinés au cours d'une année.

Sans objet

Catégorie de dépense: Propriété intellectuelle et mobilisation des connaissances

Activités liées à la propriété intellectuelle

Activités de mobilisation des connaissances

Salaires liés aux activités de propriété intellectuelle et de mobilisation des connaissances

Autre (précisez)

✓ Sans objet



Histoires d'investissement de l'établissement

Histoire d'investissement n° 1

Sélectionnez la catégorie de dépenses liée à cette histoire.

Gestion et administration des activités de recherche de l'établissement

Histoire d'investissement n° 1

Veillez fournir une histoire d'investissement sur la catégorie dépense sélectionnée.

En février 2025, le bureau de la recherche a accueilli une quatrième ressource professionnelle en développement de la recherche. Cette ressource, dont l'expérience des 20 dernières années dans le milieu de la recherche en santé et services sociaux, a permis à l'ENAP de combler une lacune en matière d'appui aux chercheurs dans ce secteur d'activité. L'ENAP peut maintenant compter sur cette ressource pour renforcer le soutien apporté à sa communauté de la recherche et dont les demandes de financement (bourses et subventions) sont destinées aux IRSC.

A ces compétences s'ajoutent celles en matière de conduite responsable et en éthique de la recherche. Ayant siégé à titre de membre de comité d'éthique, cette ressource connaissait L'ENAP a pu lui confier dès son arrivée, le mandat de soutenir les activités du comité d'éthique de la recherche. L'ENAP a ainsi pu maintenir sa capacité à offrir un service de qualité à sa communauté de recherche.

Notre établissement compte maintenant sur une équipe de professionnelles aguerries dont le mandat consiste à appuyer sa communauté de recherche dans ses efforts de recherche et d'analyse propices à soutenir les changements dans les administrations publiques.

Histoire d'investissement n° 2

Sélectionnez la catégorie de dépenses liée à cette histoire.

Histoire d'investissement n° 2

Veillez fournir une histoire d'investissement sur la catégorie dépense sélectionnée. Veuillez noter que cette deuxième histoire d'investissement peut se rapporter à la même catégorie de dépenses que la première.

Veillez insérer un lien vers la page Web (dans le site Web de l'établissement) où les histoires d'investissement de l'établissement sont affichés, tel que requis. Veuillez ne pas ajouter un lien directement vers un PDF, mais plutôt vers la page Web où le PDF peut être trouvé.

<https://enap.ca/a-propos/enap/gouvernance/lois-reddition-comptes>



Rapport sur les résultats en matière de rendement de l'établissement

Veillez insérer un lien vers la page Web (dans le site Web de l'établissement) où les résultats quant au rendement de l'établissement sont affichés, tel que requis. Veuillez ne pas ajouter un lien directement vers un PDF, mais plutôt vers la page Web où le PDF peut être trouvé.

Autres commentaires (Facultatif)

Utilisez cette section pour fournir une rétroaction ou décrire les réussites ou les difficultés rencontrées par votre établissement pendant la période de référence concernant la gestion de la subvention de base du FSR.

Il ne fait aucun doute que le programme du FSR agit comme agent facilitateur de développement des activités de recherche. Depuis sa création en 2003 sous le nom de Programme des coûts indirects de recherche (PCI) puis de Fonds de soutien à la recherche (FSR), il témoigne de la progression constante de la performance de notre établissement en recherche subventionnée. À titre d'exemple, pour l'année financière 2007-2008, l'ENAP avait obtenu une subvention du PCI de 88 497\$. Au cours de l'année 2024-2025, cette subvention se chiffre à 399 101\$.

À la question de savoir si le programme du FSR a bénéficié à notre établissement et à notre communauté de recherche, les chiffres qui précèdent fournissent la réponse.